

## Le bon arbre au bon endroit

Les arbres sont bénéfiques en de nombreux points, mais ils comportent aussi quelques caractéristiques qui peuvent devenir nuisibles dans certains cas. Avant toute plantation, il est toujours préférable de planifier votre aménagement. Cette tâche peut vous sembler ardue, mais faire le bon choix au départ évite bien des désagréments. Posez-vous les questions suivantes :

**1. Quels sont vos objectifs, vos besoins?** Vous cherchez à créer une zone d'ombre? Vous voulez améliorer la qualité de votre environnement? Vous cherchez de l'intimité? Vous aimeriez avoir un arbre fruitier? Vous avez une berge à stabiliser? Etc.

**2. Quel est l'espace disponible?** Dans le cas d'un arbre, nous regardons généralement l'espace aérien disponible puisque le tronc n'occupe pas un grand volume. Cela orientera votre choix sur un arbre à petit, moyen ou grand développement. Par exemple, si vous avez un petit terrain, choisissez un arbre à petit développement pour éviter qu'il ne soit trop envahissant rendu à maturité.

**3. Est-ce qu'il y a des fils aériens à proximité ? Des services publics souterrains (gaz, eau, etc.)?** La présence de fils aériens est déterminante dans le choix de l'arbre, examinez l'emplacement des lignes électriques. Sur le site internet d'Hydro-Québec, vous trouverez un outil permettant de faire la recherche d'arbres et d'arbustes selon la distance de plantation des fils à respecter: <https://arbres.hydroquebec.com/recherche-arbres-arbustes/>. S'il y a présence d'éléments souterrains tel que l'entrée d'eau de la ville, vous devrez aussi en tenir compte.

**4. Qu'est-ce qui se trouve à proximité?** Lorsque vous achetez un arbre, il est généralement assez petit. Il ne semble pas impressionnant pour le moment, mais dans quelques années il prendra de l'ampleur. À long terme il aura un impact important sur votre milieu. S'il produit des noix ou des fruits, vous ne voudriez probablement pas en avoir sur votre sentier, votre terrasse, dans votre stationnement ou dans votre piscine.

**5. Votre choix s'est arrêté sur une espèce, quelles sont ses caractéristiques?** Quelle est sa **zone de rusticité**? À la Ville de L'Île-Perrot, nous sommes classés dans la **zone 5a**, ce qui signifie que tous les végétaux tolérant une zone de 5a et moins devraient résister à nos hivers. Vérifiez la **hauteur** et la **largeur** qu'il aura à maturité. Sa **croissance** est-elle rapide ou lente? La **forme** naturelle de l'arbre aura aussi un impact. Quels sont ses besoins en **humidité**? Un arbre planté pour stabiliser une berge devra tolérer l'inondation et préférer les sols humides. Un arbre situé sur un terrain sableux devra aimer les sols pauvres, secs et bien drainé. Quel **entretien** exige-t-il? Généralement les arbres plantés jeunes ne nécessitent qu'une taille de formation régulière (aux 2-3 ans) ce qui favorise une structure solide et évite des coûts d'émondage et d'élagage onéreux une fois à maturité. Il faut aussi vérifier la **résistance aux maladies, aux insectes**, à la pollution, etc.

### Besoin d'aide dans votre choix...

Utilisez notre «Guide pour mieux choisir l'emplacement de votre arbre..» à la page suivante. N'hésitez pas à demander conseil auprès de votre pépiniériste. Vous pouvez aussi consulter les documents suivants sur notre site internet, dans la section arbre:

1. Guide de sélection d'arbre
2. Guide de plantation d'arbre
3. Liste des arbres interdits à la Ville de L'Île-Perrot

Pour la saison estivale, la Ville de L'Île-Perrot a son propre service de conseil environnemental pour ses citoyens:

[environnement@ile-perrot.qc.ca](mailto:environnement@ile-perrot.qc.ca)

Tél : 514-453-1751

### Attention!

- Évitez de planter un arbre trop près de vos éléments construits (résidence, cabanon, piscine, etc.).

- À la Ville de L'Île-Perrot, il est **interdit** de planter un arbre à moins de 3 mètres autour d'une borne fontaine et dans l'emprise municipale.

PHOTOS: Titre- rab4y,  
pixabay.com; Encart-  
RyanFSpack, pixabay.com.



# GUIDE pour mieux choisir l'emplacement de votre arbre...

